15 Juin, 1847.

JOURNAL SEMI-HEBDOMADAIRE,

La *Revue Canadienne* publie un *Album littéraire et musical*, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

A Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

A Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LETOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education. **Industrie.** **Progrès.**

Vol. IV. No. 19

PARAISSANT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT.
(*Payable d'avance.*)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, ... £1 0
Abonnement à l'Album Mensuel, Littérair et Musical, seul, . . . £1 0
Aux deux publications reunies, ... £1 10
Tout Instituteur s'abonnant et payant l'année entière, moitié prix que ci-dessus.

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous, premiere insertion: 2s. 6d
Dix lignes et au-dessous, première insertion, ... 3s. 4d
Au-dessus par ligne, ... 4d.
Toute insertion subsequente, le quart du prix.
(Affranchir les lettres.)

NOUVELLES ETRANGERES

ANGLETERRE.

CHAMBRE DES LORDS.

Séance du 6 mai.

Lord Brougham fait connaitre à la Chambre l'état de gêne extrême qui se fait sentir à la Bourse et par suite sur les escomptes qui, en certaines circonstances, se sont élevés à 12 et 15 pour cent. Il pense que l'un des moyens de diminuer cette gêne serait d'éloigner les termes des versements pour les chemins de fer non encore commencés.

Le marquis de Landsdowne annonce qu'une députation de Banquiers de la Cité et du nord de l'Angleterre avait été reçue dans la journée par lord J. Russell, mais qu'il ne connaissait pas encore le résultat de cette entrevue.

L'ordre du jour est la formation en comité pour le vote du bill de secours à accorder aux pauvres d'Irlande (Poor Relief Ireland Bill).

Lord Monteagle propose de rendre le bill temporaire au lieu de permanent ainsi que le voulait le projet. Après une longue discussion, cet amendement est adopté à une majorité de 13 voix sur 113 votants.

Les art. 3 et 4 sont adoptés nonobstant deux amendements proposés par le comte de Desart et lord Stanley.

La suite du vote est remise au lendemain.

Séance du 10 mai.

L'ordre du jour est la reprise du vote des articles du Poor Relief Ireland Bill, ils ont été adoptés sauf quelques amendements de peu d'importance. Le rapport en sera fait vendredi prochain.

Séance du 11 mai.

Le comte de Hardwicke demande au gouvernement de faire connaitre les quantités de grains qui existent dans le pays et celles qui ont été importées. Le noble comte pense qu'il n'y a pas assez de céréales pour nourrir la population jusqu'à la prochaine récolte et il désire savoir quelles sont les importations sur lesquelles on peut compter.

Le marquis de Lansdowne répond que le gouvernement n'avait pas la possibilité de donner un état exact des grains existant dans le royaume. Seulement, il pouvait assurer que les importations depuis janvier avaient été considérables et qu'elles se maintenaient toujours dans la même proportion. Les quantités de grains importés pendant les quatre premiers mois de 1847 étaient de 1,043,000 quartiers. Néanmoins, il pense avec le comte de Hardwicke que la plus stricte économie est nécessaire dans les familles, afin de ne consommer que ce qui est indispensable à l'existence.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Séance du 3 mai.

M. Fielden propose la troisième lecture du bill qui fixe et abrége les heures de travail dans les manufactures. (*Factories Bill.*)

M. Trelawny propose comme amendement que cette troisième lecture soit remise à 6 mois: à tout événement, il demande que la Chambre ne l'adopte qu'à titre d'essai, pour une période de trois années, après lesquelles il pourrait être converti en loi, si les résultats obtenus étaient satisfaisants. MM. Leader, Labouchere et Hume parlent en faveur de l'amendement, qui est néanmoins rejeté à une majorité de 63 voix sur 239 votants.

Le bill est lu une troisième fois et adopté.

Lord John Manners demande ensuite que le gouvernement fasse connaitre à la Chambre le montant des sommes payées jusqu'au 1er janvier 1847, par la Grande Bretagne, à compter des intérêts de l'emprunt grec. Le noble lord passe en revue la situation intérieure de la Grèce, et fait connaitre les causes qui ont motivé le non-paiement de l'intérêt de la partie de l'emprunt garantie par l'Angleterre; il se plaint de l'influence exercée récemment par la France sur le gouvernement grec. Il ne veut point censurer la diplomatie de son pays; mais il espère que les intérêts anglais seront intégralement protégés par lord Palmerston.

Depuis 1843 l'Angleterre a payé, pour la Grèce et à son défaut environ £200,000. Si la pauvreté de la nation grecque exigeait ce sacrifice l'Angleterre le ferait avec plaisir; mais ce fardeau a été imposé à l'Angleterre sans nécessité, c'est pourquoi il est du devoir du gouvernement d'exiger que la Grèce paie elle-même l'intérêt de sa propre dette. Cependant, ajoute Lord Palmerston, le gouvernement de Sa Majesté n'a pas l'intention d'agir avec rigueur, vu la situation actuelle de la Grèce, il se contente de lui demander, quant à présent, le paiement du dernier terme qui s'élève à 23,000 et de stipuler des conditions pour le paiement des termes suivants ainsi que des arrérages. Il espère que les représentations qui ont été faites au gouvernement grec l'engageront à remplir les obligations qu'il avait souscrites envers l'Angleterre, qu'il ne demandait que d'assurer la prospérité et le bonheur de la Grèce.

ANGLETERRE.—Samedi dernier une femme nommée Mary Hughes, demeurant dans la paroisse de Llanbydder, comté de Carmarthen, a pendu ses trois enfans dont l'aîné n'avait pas cinq ans. Cette malheureuse demeurait chez sa belle sœur, et son mari était absent depuis quelques jours pour chercher de l'ouvrage, mais elle n'était point dans la misère. On ne sait ce qu'elle est devenue. On suppose qu'elle même a mis fin à ses jours par un suicide.

—Il y a quelques jours, un des étudiants du collége de Winchester, en mangeant des huitres avec un de ses amis, fut surpris de sentir dans la bouche quelque chose de plus ferme que ne l'est ordinairement la chair de ce poisson. En effet il en retira une perle qui a été évaluée par un joaillier à 200 guinées, et qui est l'une des plus grosses et des plus parfaites qu'il ait jamais vues.

—Mardi dernier, le pain a été augmenté de un penny par tous les boulangers de Londres. Il se vend maintenant 10½d. et 9½d. le pain de quatre livres (1 k 814 g). Cette augmentation a été la conséquence du prix du blé au marché de lundi. Ce farineux a éprouvé une augmentation de 4 à 6 shillings par quartier. Le prix du froment est maintenant plus élevé qu'en 1817. La farine américaine a été vendue 45s. le baril.

—On écrit de Saint-Pétersbourg, le 17 avril:

"Le département du commerce extérieur vient d'annoncer que dès à présent et jusqu'au 1er (13) janvier 1851, l'importation d'arack, de rhum et d'eau-de-vie de France sera permise dans les ports de Saint-Pétersbourg, d'Archangel de Riga, de Liebau, d'Odessa, de Taganrog, de Théodosie, de Kertsch et d'Ismaïl; et que jusqu'à la même époque l'arack et le rhum qui seraient expédiées par la voie de terre de l'Autriche et de la Prusse seront admis à entrer en Russie par Radziwill et par Georgembourg.

"Les quantités de grains qui se trouvent accumulées à Saint-Pétersbourg sont considérables aussi nos négocians attendent-ils avec la plus vive impatience la réouverture de la navigation."

On écrit de Batavia que le commerce de la glace, tenté depuis peu dans les contrées brûlantes de l'Inde et de l'archipel indien, est déjà devenu, pour les Etats-Unis qui l'exploitent, une des branches les plus lucratives de leur exportation. Par une température à peu près constante de 26 à 28 degrés Réaumur, on prend maintenant des glaces et on boit du champagne frappé a Calcutta, à Madras, à Bombay, à Batavia, à Manille et à Canton, où l'*alcaraza* était naguère le seul réfrigérant en usage. Pour donner une idée de l'importance de ce nouveau commerce équatorial, nous citerons une maison de Boston, qui, dans une seule année, a expédié en Asie 101 navires avec des cargaisons de glace, lesquelles ont produit 17 millions de florins? C'est presque autant que produit habituellement une récolte de vin de Bordeaux.

L'archiduc Charles d'Autriche est mort le 30 avril dans sa soixante-seizième année. Ce prince a acquis une véritable gloire en perdant de grandes batailles contre Napoléon qui, pour lui marquer son estime toute particulière, lui décerna en 1809, après l'armistice de Znaïm, la simple croix d'argent de la Légion d'honneur. A tous les autres principes il envoya le grand cordon de l'ordre. L'archiduc Charles n'était pas moins honoré pour la libéralité relative de ses opinions que pour ses talens militaires. Il laisse quatre fils et deux filles, issus de son mariage avec une princesse de Nassau; l'aînée de ses filles est aujourd'hui reine de Naples.

Le bruit de la mort d'Akhbar-Khan se confirme. Akhbar était le fils aîné de Dost-Mohammed souverain du Caboul, et le chef heureux qui détruisit en 1842 l'armée anglaise commandée par lord Ephinstone. On donne pour certain qu'il a été empoisonné par ordre de son père, avec qui il vivait en mésintelligence depuis déjà longtemps. Akhbar-Khan s'était fait le chef du parti qui dans l'Afghanistan pousse à la guerre contre l'Angleterre. Il était le gendre de l'émir qui règne à Hérat, et avait, dit-on, conclu avec celui qui possède Candahar, et qui n'était en cette circonstance que l'argent de la perse, une alliance offensive. Les mesures étaient prises par les coalisés, au moins on l'assure, Khan est venue faire ajourner l'expédition projetée.

ALGÉRIE.—C'est le 6 ou le 7 de ce mois que la colonne expéditionnaire dirigée vers la Kabylie a dû se mettre en marche sous le commandement de M. le maréchal d'Isly. Elle doit se composer de onze bataillons, de deux escadrons de chasseurs d'Afrique, sous les ordres de M. le colonel Richepanse, de deux sections d'artillerie de montagne, et de détachements de gendarmerie à pied et à cheval.

—Un des chefs marquants de la dernière insurrection vient encore d'être arrêté dans la subdivision de Mascara. C'est celui que les Sdamas avaient reconnu pour sultan en 1845. Il se nomme Si-Caddour-Ben-Djelloul. Ne voulant point quitter son pays, il vivait depuis longtemps retiré dans des grottes où il était parvenu jusqu'à ce jour à se soustraire aux recherches de l'autorité. L'agha de Sdamas, Si-Ahmed-Ould-Cadi, ayant enfin découvert la retraite de l'infortuné sultan, est allé l'arrêter lui-même avec quelques cavaliers, et l'a amené à Mascara. Il doit-être envoyé à Alger, à la disposition du gouverneur.

☞ *Pour la suite, voir la 7ème page.*

LA REVUE CANADIENNE.

MONTRÉAL, 15 JUIN, 1847.

PARLEMENT PROVINCIAL.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

(*Débats sur l'adresse.*)

Mardi, 8 *juin* 1847.

M. Baldwin s'adressa ensuite à la chambre. Il ne savait pour quel raison l'honorable membre pour Beauharnais, avait toujours, depuis qu'il siégeait dans cette chambre, été choisi pour présenter l'adresse, et qu'il avait toujours été fier de l'honneur qui lui était dévolu. Il fallait que l'honorable membre fût d'une simplicité de cœur admirable. Mais le membre qui avait rédigé l'adresse devait être orgueilleux de recevoir un tel compliment, il n'en connaissait pas l'auteur, mais il espérait qu'il se fernit connaître dans le cours de la discussion, afin d'avoir l'honneur d'avoir mis a jour une production aussi ingénieuse. Quant à l'honneur qui énorgueillissait l'honorable membre pour Beauharnais, il pouvait lui dire que si le ministère l'avait toujours employé comme un simple membre pour présenter l'adresse, c'est qu'il le croyait susceptible d'être convaincu facilement de la vérité de tout ce que l'adresse comportait. Il ne choisirait pas un homme qui posséderait des opinions siennes, comme l'honorable membre pour Peterboro, par exemple, ou quelques autres membres, oh! non, ceux-là, ne seraient pas convaincus aussi aisément de la vérité des assertions du ministère. On ne choisissait toujours que des gens simples de cœur qui ne prévoyaient jamais rien de mal dans tout ce que fait l'administration. Heureux, disait-il, le ministère qui possède de tels amis! On avait été surpris de voir qu'il proposait des amendemens à l'adresse. Il avouait que dans des circonstances, et à une époque, ordinaires il n'aurait peut-être pas été porté à offrir des amendemens; mais le parlement avait été convoqué dans des circonstances extraordinaires. L'arrivée d'un nouveau gouverneur était une circonstance suffisante pour lui donner lieu d'exprimer ses opinions et celles de ses amis, et il se flattait que Son Excellence et sa gracieuse dame, considéreraient qu'il avait très bien fait d'en agir ainsi. L'adresse aurait pû être mieux reçue, si elle avait procuré des informations à Son Excellence, informations que Son Excellence eût été certainement content d'obtenir. Le gouverneur se trouvait dans des circonstances auxquelles on ne pouvait s'empêcher de faire allusion, il voulait parler de sa connexion avec la famille de feu lord Durham, qui devait rappeler dans les esprits la haute réputation de cet homme d'état, et surtout qui devait rappeler que cet homme a fait les plus grands efforts pour procurer au peuple de ce pays les droits qu'acquit le peuple d'Angleterre dans la révolution de 1688. Ceux qui connaissaient combien le peuple anglais avait combattu pour obtenir ces importans privilèges, comprendront très bien ceci, et tous ceux qui en sentent toute l'importance seront heureux d'apprendre que Son Excellence est liée avec la famille de feu lord Durham. Il était heureux de dire, que tous ceux qui autrefois étaient opposés aux grands principes pour lesquels les réformistes avaient combattu, y revenaient actuellement, et que le dernier membre qui s'y opposait, avait maintenant cessé d'être membre de cette chambre. Quant à la partie de l'adresse qui avait rapport à la conduite de lord Elgin à la Jamaïque, il n'y refuserait pas son assentiment, quoiqu'il confessait qu'il ignorait complétement comment lord Elgin s'était conduit pendant son administration dans cette île, mais il supposait que les ministres avaient eu tout le tems d'étudier son administration, et qu'ils le jugeaient avec connaissance de cause. Quant au paragraphe où il était question du département de la poste, il serait content, si le pays pouvait réaliser les résultats que l'on anticipait du changement, mais il ne croyait pas que le discours eût promis autant que semblait le croire quelques messieurs. Il concourait entièrement dans tout ce qui avait été dit au sujet du chemin de fer de Québec et Halifax, et de l'émigration considérable dont on espérait beaucoup de bien pour le pays. Il espérait que les rapports sur la détresse des émigrants étaient exagérés; il disait avec plaisir que rien n'avait été omis par le gouvernement pour secourir leur indigence.

Quant au paragraphe sur les comptes publics et les revenus, il n'était pas disposé à entrer actuellement en discussion à leur sujet, quoiqu'il eût entendu dire que les affaires n'étaient pas dans un état aussi prospère qu'on semblait le croire; il y reviendrait dans un autre tems. L'hon. monsieur concourut dans plusieurs autres clauses à l'égard desquelles il ne pouvait y avoir aucune différence d'opinion. Il avait cependant quelques remarques à faire sur le paragraphe où il était questions des obligations des membres de la législature d'avancer les intérêts du pays, il ne pensait pas que le gouvernement eût rempli sa part de ces obligations, en retardant de convoquer le parlement aussi longtems qu'ils l'avaient fait; il ne trouvait pas convenable de demander à d'autres de remplir leurs obligations lorsqu'on ne remplissait pas les siennes propres. Il était bon de s'enquérir comment les ministres s'étaient acquittés de leurs devoirs: c'était aux membres à faire cette enquête. Il ne voulait pas entreprendre de blâmer les ministres pour tout ce qu'ils avaient fait depuis l'accession au pouvoir du ministère actuel, car les membres d'aujourd'hui n'étaient point responsables des fautes de leurs prédécesseurs, quoique cependant un d'entre eux soit toujours demeuré à sa place depuis la rupture de l'ex-ministère en 1842; mais il croyait qu'il était du devoir des membres de prendre en considération la manière dont ils avaient obtenu le pouvoir et rempli leurs devoirs comme conseillers responsables de la couronne, depuis qu'ils sont entrés en office—et il pouvait dire que toute leur histoire depuis 1842 n'a pas eu de parallèle dans l'histoire parlementaire. Ils avaient suivi une marche qu'aucun ministère n'aurait jamais dû suivre. Comment le ministère actuel avait-il obtenu le pouvoir, et comment l'avait-il conservé? Tous ceux qui en avaient fait partie étaient tombés l'un après l'autre, et avaient été remplacés, de manière que l'administration était maintenant composée d'élémens hétérogènes, formant un corps dépourvu de principes, et ne possédant aucune association de vues pour le gouvernement du pays. Telle n'était pas la manière de faire fonctionner un gouvernement. Le gouvernement devait être conduit d'après les principes anglais, c'est-à-dire, que les ministres qui se mettent à la tête du pays, devraient entrer en office en s'appuyant de principes d'après lesquels ils se proposent de gouverner le pays, et en faisant connaître clairement ces principes. L'hon. membre pour Simcoe et l'hon. procureur-général différaient entr'eux au sujet de la question du bill d'université; qu'allaient-ils faire lorsque leurs collègues viendraient présenter cette mesure à la chambre?

M. Baldwin continue en demandant aux membres du ministère comment l'hon. ex-président du conseil avait été renvoyé de sa place? Il y avait aussi une nomination sur laquelle il ne pouvait s'empêcher de faire quelques remarques, c'était celle d'un président d'une des plus grandes institutions financières du pays, à la place d'orateur de la chambre haute—chose qui, il était sûr, n'avait jamais été faite en Angleterre. Dans ce pays du moment qu'une personne acceptait un emploi sous le gouvernement, toutes ses affaires, de quelque nature qu'elles fussent, devait cesser. Il en fut ainsi à l'égard de lord Sydenham qui était marchand mais qui abandonna son commerce du moment qu'il devint ministre de la couronne. C'était par des nominations comme celles-là que les ministres espéraient inspirer la confiance dans les institutions du pays. L'honorable monsieur fit allusion à la manière dont on avait agi envers le ci-devant président du bureau des travaux. Pourquoi ne l'avoit-on pas destitué si M. Killaly était un monstre tel qu'on l'avait représenté. Au lieu de cela on a suivi le système républicain, on a changé le bureau des travaux en une commission, et on a congédié le président pour faire place au commissaire. Mais le ministère a agi d'une manière encore plus indécente par rapport à la place d'adjudant-général, conduite qui avait dû exciter l'indignation de l'hon. orateur, car il savait que ce monsieur n'approuvait pas un ministère qui, fermit des nominations dans la milice, des *jobs* de parti. Il y avait coutume d'y avoir deux Adjudants-Généraux, et le ministère aurait pu les choisir tous les deux. Il n'avait pas entendu dire qu'on se fût plaint d'aucun de deux messieurs et cependant on les avait *congédiés* en donnant à l'un £500 et à l'autre £600 (rires) L'hon. Mr. fit ensuite allusion au Département des Terres de la Couronne, aux règles ridicules établies par le commissaire actuel qui obligent toutes personnes qui ont des affaires à ce bureau, de poser leurs question par écrit, et de les envoyer à deux ou trois employés différens avant d'obtenir une réponse. M. Baldwin repassa les nominations faites par l'administration actuelle; après les derniers recensemens, la population du Bas-Canada se composait d'environ deux tiers de Canadiens-français, et un tiers d'origine anglaise. Or, en 1847, sous les auspices des hons. MM. Viger et Papineau, il parmissait que sur cent dix-neuf places sous le gouvernement, il y en avait cent dix occupées par des personnes d'origine anglaise, et neuf par des Canadiens-français. Dans dix districts du Haut-Canada, il y avait quatre cent dix-huit places, et ces pauvres tories n'en avaient que trois cent quatre-vingt-sept à eux seuls. M. Baldwin en vint ensuite à la manière dont le ministère avait l'an dernier acheté M. Roblin, auquel l'on avait donné trois différens emplois, au moment où il était engagé dans des fonctions imposées par la loi. Qu'avait fait le ministère dans la session de 1845? On a présenté le bill de Kings Collége, mais on l'a abandonné ensuite; on a aussi présenté un bill de médecine qu'on a pareillement abandonné. Le bill des élections que l'on avait promis à l'hon. membre de Terrebonne n'a jamais été présenté. Le bill des terres publiques était tombé, le bill d'enregistrement avait subi le même sort, et l'hon. membre pour le comté des Deux Montagnes avait inutilement fait des efforts pour obtenir du ministère l'exécution des promesses faites au sujet des pertes pendant l'insurrection dans le Bas-Canada. M. Baldwin termina en référant de nouveau aux amendemens qu'il proposait à l'adresse. Il était d'opinion que les changemens importans survenus dans la politique commerciale de la Grande-Bretagne rendaient nécessaire une prompte convocation de la législature. Le ministère en ne voulant pas souscrire à son amendement montrait de l'indifférence à l'égard des intérêts agricoles et commerciaux du pays qui lui étaient confiés. Si les honorables messieurs ne croyent pas pouvoir complimenter lord Elgin sur sa connexion avec le comte de Durham, et regarder cette connexion comme un honneur, ils devaient voter contre ses amendemens. Mais s'ils croyaient que l'on avait omis d'importantes mesures, que les améliorations intérieures des affaires commerciales et agricoles, la navigation du St. Laurent, la question des droits différentiels, et les changemens dans l'administration, avaient été remis jusqu'au dernier moment, ils devaient soutenir ses amendemens. Que les hons. membres qui siégent de l'autre côté de la chambre se souviennent qu'ils auront un jour à se présenter de nouveau à leurs constituans, et qu'ils se trouveront dans une bien triste position, s'ils sont obligés de répondre: "j'ai sacrifié mon pays, mais j'ai sauvé le ministère."

M. Cayley commença son discours par reprocher aux membres de l'opposition d'avoir essayé à diviser le parti du ministère, dans l'affaire de l'Orateur, en lui fesant faire des déclarations tandis qu'ils auraient dû se borner à lui demander simplement s'il avait accepté, ou non, la place d'Adjudant-Général; il les accusa d'avoir cherché à embarrasser l'hon. membre pour Mégantic, en le questionnant et transquestionnant, comme on eût fait d'un témoin dans une cour de justice. Il croyait que le procédé adopté dans cette circonstance était disgracieux pour la chambre, et qu'il n'avait aucun précédent dans les annales parlementaires. Pour en venir aux amendemens, il ne voyait pas comment les membres de l'opposition pourraient approuver les principes, de lord Durham lorsque ce lord avait été un des fauteurs de l'Union des Canadas; il dit que l'administration était excusable d'avoir convoqué le Parlement à une époque peu convenable, parcequ'ils devaient donner au gouverneur le tems de connaître le pays.

M. Gowan lut plusieurs passages du rapport de lord Durham, au sujet des canadiens-français, afin de persuader aux membres de cette origine que cet homme les avaient calomniés, et qu'ils ne devaient point le féliciter, comme ils le feraient en votant pour l'amendement de M. Baldwin. Sur les observations qui lui furent faites qu'il ne s'agissait que du Gouvernement Responsable, M. Gowan dit que ce n'était pas à cet homme que le pays était redevable de ce système de gouvernement, mais que le peuple le possédait, comme un droit inhérent à tout sujet britannique d'être gouverné d'après ces principes. M. Gowan repassa ensuite les élections qui avaient eu lieu depuis trois ans. Il y en avait eu treize. Les villes de London, Cornwall et Trois-Rivières avaient envoyé au parlement des partisans du ministère. Kingston et Toronto avaient élu l'une le Procureur-Général actuel, l'autre le Receveur-Général. Le comté de Huron avait élu l'hon. Inspecteur-Général, non parcequ'il était un homme influent et connu mais parcequ'il soutenait la politique de lord Metcalfe, et qu'il devait être un des principaux conseillers de Son Excellence. Dans le comté de Kent, le président de l'association des réformistes, M. W. H. Boulton, l'homme le plus riche peut-être du Haut-Canada avait été rejeté; à Simcoe, M. Blake, s'était opposé à l'hon. M. Robinson; mais le résultat avait été de deux voix contre une. A Carleton, l'hon. membre qui y avait été élu siégeait à ses côtés. Il ne pouvait rien dire de Dorchester, ni de l'Islet; à Prince Edward, le candidat libéral n'avait obtenu qu'une majorité de quatre voix. M. Gowan accusa M. Baldwin d'avoir fait passer une loi pour empêcher les ministres de l'évangile de voter aux élections. Il préconisa le ministère actuel pour avoir payé les pertes causées par l'insurrection, pour avoir conquis les biens des jésuites, et fait au Bas-Canada sa part des dépenses de l'administration de la justice dans le Haut-Canada. Il n'y avait pas une administration à laquelle le Haut-Canada fut aussi redevable qu'à l'administration actuelle, et il la soutiendrait, tant que la voix du peuple de cette province ne se serait pas élevée contre elle.

M. Chauveau dit qu'il était surpris d'entendre le membre pour Leeds se vanter que pas moins de treize élections avaient eu lieu depuis la dernière élection générale; ce qui ne prouvait tout au plus que la difficulté de la position du ministère actuel. Ces élections n'ont été faites qu'afin de renforcer les rangs de l'administration, et cependant, cette administration se trouve aujourd'hui dans une position plus faible et plus abjecte, qu'elle n'a jamais été (écoutez). Il n'étant peut-être pas aussi familier avec l'histoire